# Bulletin Municipal

Numéro 25 - Mai / Juin 2016

Juin le temps des cerises

## 2016 l'année de *la Marseillaise*
## *L'histoire de l'hymne national*

*La Marseillaise* est un chant patriotique de la Révolution française adopté par la France comme hymne national : une première fois par la Convention pendant neuf ans, du 14 juillet 1795 jusqu'à l'Empire en 1804, puis définitivement en 1889 sous la III$^{ème}$ République.

Les six premiers couplets sont écrits par la capitaine du Génie Rouget de Lisle en 1792 pour l'armée du Rhin à Strasbourg, à la suite de la déclaration de guerre de la France à l'Autriche. Dans ce contexte originel, *la Marseillaise* est un chant de guerre révolutionnaire, un hymne à la liberté, un appel patriotique à la mobilisation générale et une exhortation au combat contre la tyrannie et l'invasion étrangère. *La Marseillaise* est décrétée chant national le 14 juillet 1795 (26 messidor an III) par la Convention, à l'initiative du Comité de salut public. Abandonnée en 1804 sous l'Empire et remplacée par le Chant du départ, elle est reprise en 1830 pendant la révolution des Trois Glorieuses qui porte Louis-Philippe 1$^{er}$ au pouvoir. Berlioz en élabore une orchestration qu'il dédie à Rouget de Lisle.

La III$^{ème}$ République en fait l'hymne national le 14 février 1879 et, en 1887, une version officielle est adoptée en prévision de la célébration du Centenaire de la Révolution. Le 14 juillet 1915, les cendres de Rouget de Lisle sont transférées aux Invalides.

Son caractère d'hymne national est à nouveau affirmé dans l'article 2 de la Constitution du 27 octobre 1946 par la IV$^{ème}$ République, et en 1958, par l'article 2 de la Constitution de la V$^{ème}$ République. Valery Giscard d'Estaing, sous son mandat de Président de la République française, fait diminuer le temps de *la Marseillaise* afin de retrouver le rythme originel.

## Distribution des sacs poubelles : petit rappel

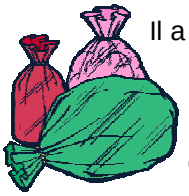

Il a été décidé que la distribution des sacs poubelles ne se fera qu'une seule fois dans l'année

**le samedi 4 juin de 9h à 12h à la salle polyvalente**

Prenez vos précautions, les sacs n'étant pas distribués ultérieurement en mairie, si vous êtes absent, il faudra vous organiser avec vos amis ou voisins.

## Ramassage des ordures ménagères et tri sélectif

C'est à partir du 1$^{er}$ juin, que le ramassage des ordures ménagères (sacs noirs) aura lieu 2 fois par semaine **le mercredi et samedi matin et ce jusqu' au 30 septembre.** Merci de sortir vos sacs la veille au soir des dates prévues.

Pour le tri sélectif, c'est toujours, le jeudi matin des semaines paires de votre calendrier.

# Point financier

## Les résultats financiers de 2015 sont les suivants

### 1) Budget général

- Fonctionnement

| | |
|---|---|
| Résultat 2015 | -10 036 |
| Excédent 2014 reporté | 106 890 |
| Clôture 2015 | 96 854 |

- Investissement

| | |
|---|---|
| Résultats 2015 | 83 312 |
| Excédent 2014 reporté | 40 467 |
| Clôture 2015 | 123 779 |

### 2) Budget Eau et Assainissement

- Fonctionnement

| | |
|---|---|
| Résultat 2015 | 18 267 |
| Excédent 2014 reporté | 55 636 |
| Clôture 2015 | 73 903 |

- Investissement

| | |
|---|---|
| Résultat 2015 | 106 960 |
| Excédent 2014 reporté | - 18 728 |
| Clôture 2015 | 88 232 |

Le résultat n'est pas représentatif de l'exercice 2015, car des dépenses n'ont pas été réglées et ont été reportées sur 2016.

### Affectation du résultat des budgets de fonctionnement

**1)** Compte-tenu des difficultés que nous rencontrons pour équilibrer notre budget 2016 liées essentiellement aux baisses des dotations de l'état et à l'augmentation des charges de scolarité, nous préférons la prudence et n'affectons rien en investissement. Le budget investissement se suffira à lui-même grâce à des subventions non prévues et reçues en 2015.

**2)** Idem pour le budget investissements de l'eau et l'assainissement

### 3) Budgets investissements

- Budget général

Les dépenses et recettes s'équilibrent à hauteur de 276 244 euros

Les principales opérations prévues en 2016 sont :

a) Remboursement de nos emprunts
b) Diverses extensions électriques
c) Site internet (non fait en 2015)
d) Création bassin de rétention : pluvial
e) Aménagement Chemin de Douille
f) Rénovation et aménagement cimetière
g) Création circuit vélo
h) Sécurisation chemin des Riailles

- Budget Eau et Assainissement

Pas d'investissement significatifs en 2016

Les taux des impôts locaux sont :
- 11% pour la taxe d'habitation.
- 12% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties.
- 49,32% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.
- 13% pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

# Budget primitif 2016

## Budget général à 425 375 €

### Dépenses de fonctionnement

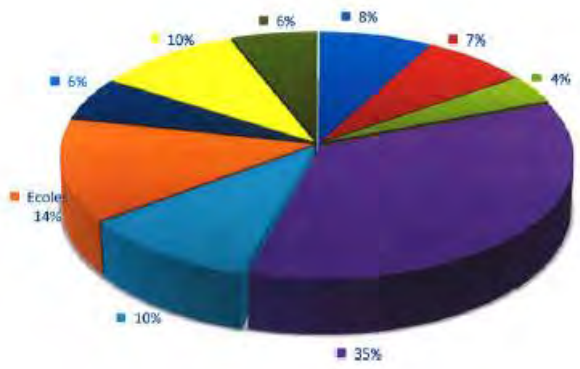


- Achats, Denrées et Fournitures ..... 33 500 €
- Travaux et Services extérieurs ..... 31 190 €
- Divers frais et taxes foncières ..... 16 150 €
- Frais de personnels - Indemnités de fonction - Subventions associations ..... 149 900 €
- Participations aux syndicats ..... 44 197 €
- Ecoles ..... 57 700 €
- Intérêts emprunts-Dotations aux amortissements - Divers frais financiers ..... 24 405 €
- Virement à la section d'investissement ..... 42 894 €
- Dépenses imprévues ..... 26 000 €

### Recettes de fonctionnement

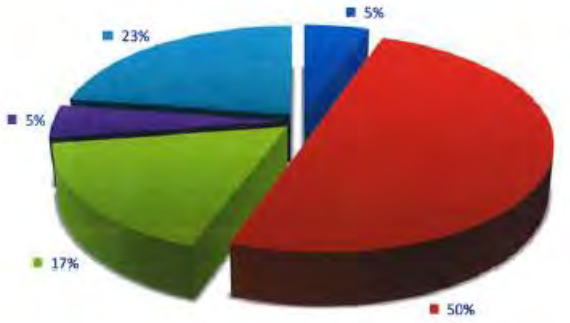


- Divers produits d'exploitation ..... 22 940 €
- Impôts et taxes ..... 213 075 €
- Dotations et participations ..... 71 806 €
- Location immeubles et salle polyvalents ..... 20 700 €
- Excédents reportés ..... 96 855 €

## Budget Eau et Assainissement à 208 127 €

### Dépenses de fonctionnement

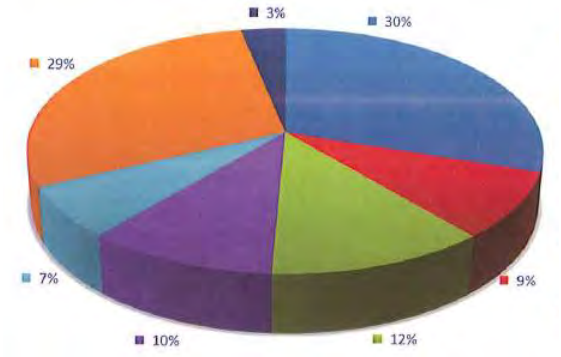


- Autofinancement section investissement ... 62 323 €
- Achats et fournitures ..... 18 200 €
- Travaux et services extérieurs (entretien réseaux eau et assainissement, analyses ... 24 900 €
- Charges de personnel ..... 21 625 €
- Reversement de taxes à l'agence de l'eau .. 14 000 €
- Intérêts emprunts - Dotations aux amortissement -Titres annulés ..... 60 179 €
- Dépenses imprévues ..... 6 900 €

### Recettes de fonctionnement

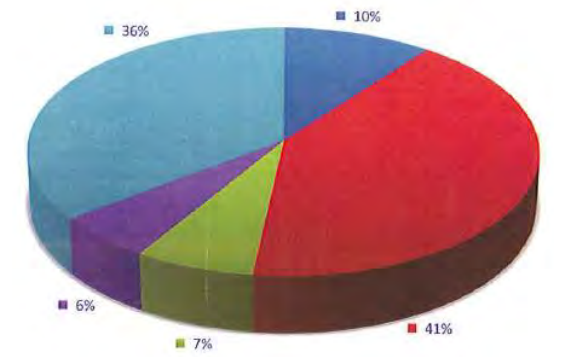


- Amortissement des subventions ..... 21 405 €
- Ventes eau et assainissement ..... 86 330 €
- Branchements réseau eau et assainissement ..... 14 400 €
- Taxes ..... 12 089 €
- Excédents antérieurs reportés ..... 73 903 €

# Point Financier

## Résultats 2015, budget 2016, point sur les finances de la commune.

Les temps sont durs, *« c'est peu de le dire, il faut le vivre »,* et notre commune qui avait réussi à tirer son épingle du jeu jusqu'à maintenant, se trouve confrontée à l'impossibilité d'équilibrer le budget 2016 sauf en utilisant l'excédent 2015.

Les 2 problématiques sont :

- La baisse des dotations de l'état
- L'augmentation des charges de scolarité

### 1) La baisse des dotations de l'état

Dans le cadre du redressement des finances publiques, l'état a donc prévu dans les différentes lois de finances qui se sont succédées , des réductions pour un montant global de 12,5 Milliards d'euros, qui se répartissent comme suit :

- 2014 : - 1,5 M
- 2015 : - 3,67 M (loi de finances 2015)
- 2016 : - 3,67 M (loi de finances 2016 - article 151)
- 2017 : - 3,66 M (loi de finances 2017 - article 150)

L'impact sur nos finances a été le suivant :

- Baisse de 7% 2013/2014 = - 3 463 euros
- Baisse de 17,5% 2014/2015 = - 7 896 euros
- Baisse de 21,94% 2015/2016 = - 8 154 euros

La baisse des dotations entre 2013 et 2016 s'est élevée à 19 513 euros, soit 40,21%, et la loi de finances 2017 prévoit une baisse identique à 2016, nous atteindrons donc les – 50% en 2017.

### 2) L'augmentation des frais de scolarité

Les frais de scolarité sont en perpétuelle augmentation, que ce soit au niveau des frais de fonctionnement de l'école, des frais de cantine et aujourd'hui des NAP. Les écoles concernées sont Cornillon (regroupement pédagogique St Laurent/Cornillon) et St Michel d'Euzet ou nous avons quelques enfants. La gestion des écoles est faite par la commune d'implantation et les communes nous refacturent les coûts estimés.

- 2013/2014 + 6 895 euros = + 20,80%
- 2014/2015 + 9 304 euros = + 23,23%
- 2015/2016 (estimatif) + 8 154 = + 16,52%

L'augmentation du coût de la scolarité entre 2013 et 2016 s'est élevé à 24 353 euros soit 73,47%.

Résultat final 2013/2016 = - 43 866 euros

sur un budget de fonctionnement hors excédent qui tourne autour de 350 000 euros.

Nous n'avions pas d'autre alternative pour essayer d'équilibrer le budget (et nous n'y sommes pas arrivés) que de procéder à l'augmentation d'un point de la taxe d'habitation et de la taxe foncière. Ces taxes n'avaient pas été augmentées depuis 2010.

Sachez également que la loi de finances 2016/2017, annonce que les communes qui ne mettraient pas en place une politique d'effort fiscal (augmentation des impôts), se verraient désavantagées en matière de dotations. C'est un chantage bien peu reluisant, qui rejoint celui que nous avions déjà dû subir pour la station d'épuration (augmentation du prix de l'eau ou pas de subvention).

Nous allons d'ailleurs devoir nous en expliquer auprès de la préfecture dans quelques jours, à savoir : pourquoi n'avons-nous pas augmenté les impôts avant, et pourquoi pas plus ?? Pas certain que notre argumentaire basé sur le respect de nos administrés et l'objectivité de nos analyses terrain plaisent en « haut lieu », mais nous verrons bien.

Nous comptons également avoir des retombées financières avec les nouvelles constructions sur le village, mais il y a toujours un décalage de 2 à 3 ans pour les percevoir.

Ceci étant dit, l'avenir ne s'annonce pas facile, mais nous serons aussi vigilants qu'aujourd'hui, car il est difficile de l'être plus, et le plus objectif possible concernant nos dépenses et la gestion de notre commune.

# Joyeuses Pâques à Saint Laurent

Ce dimanche 27 mars, c'était la traditionnelle chasse aux oeufs de Pâques organisée par l'ASL. Malgré le mauvais temps, 11 enfants ont profité d'un après-midi plein de surprises. En effet, après un spectacle de magie, les enfants sont repartis émerveillés avec une jolie sculpture en ballon gonflable. Ensuite, un challenge sportif était organisé pour les petits comme pour les grands avec comme récompense bien méritée, un sac de chocolats ! Puis la chasse aux oeufs a commencé et les enfants sont repartis heureux, certains les paniers chargés, d'autres les poches bien remplies ! Merci encore à l'équipe de l'ASL pour cet après-midi festif. A l'année prochaine...

# Du nouveau pour un tri… moins sélectif !

Le Sitdom du Gard rhodanien accompagne l'arrivée des beaux jours avec une bonne nouvelle !!!

Effectivement depuis un mois les règles de tri de la poubelle jaune se sont simplifiées puisque désormais, tous les emballages peuvent être triés.

**Cà se recycle ? Ça se trie ?** Aujourd'hui plus de question à se poser ! Du moment où un **emballage*** doit être jeté, qu'il soit en plastique, en carton ou en métal, sa destination sera la poubelle jaune.

Le Sitdom prend ainsi de l'avance puisque toute la France doit adopter cette facilité de trier, avant 2022 !!!

Grace à cette simplification, 5 kg/an de déchets triés pourront être ajoutés aux 19kg de poubelle jaune annuelle produit par chaque habitant de notre territoire.

Ainsi plus de 400 tonnes de matières premières seront valorisées par le recyclage.

**Les petits nouveaux :**

Dans la famille des plastiques, s'ajoutent aux bouteilles et flacons, toutes les barquettes, les films et les sacs ainsi que les coques de protection (blisters)…

Les métaux ne sont pas en reste puisque désormais, nous pouvons ajouter au tri, les dosettes de café en aluminium, les plaquettes vides de médicaments, les couvercles et capsules de bouteilles….

La liste des emballages qui se trient est donc interminable, c'est donc à nous de jouer !!!

*** Petit rappel :** Un emballage protège et facilite le transport d'un aliment ou d'un produit…

Les jouets, les stylos, les gobelets et tous autres objets ne sont pas des emballages, leur destination sera la déchetterie ou la poubelle noire.

Pour tout savoir sur le tri : **www.sitdom30.fr ou au 04 66 90 58 00**

# Notre site internet

Comme annoncé lors de la cérémonie des vœux de cette nouvelle année, le site internet de la commune est désormais en ligne et accessible via l'adresse internet suivante : www.carnols.org.

Celui-ci, réalisé en partenariat avec l'équipe de «Puces et Médias » dans un esprit clair et épuré, tout en respectant les valeurs représentatives de notre village, regroupe les informations relatives à la vie de votre commune.

Vous pourrez, par exemple, y retrouver les informations sur la municipalité, le patrimoine, nos associations, la vie quotidienne, le tourisme, etc.

Certaines sections sont encore en cours de construction et de développement. Cependant un grand nombre de sections sont déjà opérationnelles et votre site évoluera en fonction des saisons et de la vie communale. Par conséquent, n'hésitez pas à venir visiter régulièrement ce nouveau support de communication.

# Plein feux sur les événements à venir au Pont du Gard

## *Les féeries, un spectacle mythique : les 3, 4, 10 et 11 Juin*

Toujours grandioses, avec beaucoup de poésie, un brin d'humour, un souffle épique et une énergie à couper le souffle, les spectacles du Groupe F viennent une nouvelle fois enflammer le Pont du Gard et son décor naturel. Flammes, pyrotechnie, personnages de lumière, vidéo en morphing, composition musicale et sonore, effets spéciaux et acrobaties aériennes se déploieront pour le plaisir des spectateurs installés dans l'herbe au pied du monument.

## *Festival Lives au Pont, 6ème édition*

JAMIEXX - NEFKEU - GRAMATIK
FAKEAR - SYNAPSON - ODESZA
BIRDY NAM NAM - MOBB DEEP -
NAIVE NEW BEATERS - PARA ONE -
SET & MATCH - MY LIFE IS A WEEK END
Plus d'info sur www.pontdugard.fr

# Associations

## ASL

## *Déjà 30 ans !! et un nouveau logo…*

Samedi 14 mai, l'ASL fêtait son 30ème anniversaire autour d'un repas champêtre offert à tous ses membres. Parmi les convives, les anciens présidents de l'association qui chacun leur tour ont fait un petit discours et une rétrospective des années passées.
Le repas s'est terminé par le traditionnel gâteau d'anniversaire, et l'ASL a présenté son nouveau logo.
Merci pour ce déjeuner qui s'est déroulé dans la bonne humeur et sous un soleil radieux. Merci aussi à l'ASL pour son implication dans l'organisation de diverses manifestations qui regroupent et animent le village (fête votive, castagnade, chasse aux œufs et divers repas).

N'hésitez pas à rejoindre cette sympathique association !!
Ils ont besoin de vous pour continuer à organiser des animations pour petits et grands.

***Petit rappel :*** La belote a lieu tous les 3ème Jeudi de chaque mois.

## Le Club Joyeux

Le club joyeux fête l'été avec un repas Moules/Frites le

**Dimanche 26 juin à 12h salle polyvalente**

Venez nombreux…

Pour tous renseignements appeler le 04 66 79 44 28

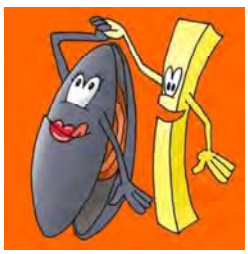

Et attention, réservez déjà votre journée du 14 juillet !! Cette année repas « Paëlla et Sangria »….

**DICTONS DE JUIN**

***Juin bien fleurit, vrai paradis***
***Juin froid et pluvieux, tout l'an sera grincheux***
***Beau temps en juin, abondance de grains***
***En juin quand la cerise périt, tout s'en suit***
***Qui en juin se porte bien, au temps chaud ne craindra rien***
***Le temps qu'il fait en juin le trois, sera le temps de tout le mois.***